

BEDZANG :

**Peuple autochtone marginalisé
et oublié, dans l'urgence d'une
prise en compte réelle.**

Introduction



Femme Bedzang de Koueng ©ECODEV 2021

Les nations unies estiment à environ 370 millions la population des peuples autochtones dans le monde, réparties dans plus de 90 pays. Constituant ainsi 5% de la population mondiale, cependant ils représentent 15% du nombre d'individus qui vivent dans l'extrême pauvreté dans le monde, et un tiers des pauvres en milieu rural. Ils habitent, possèdent et occupent un quart de la surface terrestre, mais ces 25 % abritent 80 % de la biodiversité mondiale. Les peuples autochtones vivent cependant autant en milieu urbain qu'en milieu rural : selon un rapport récent de la Banque mondiale¹. L'Afrique compte 7% de la population autochtone mondiale (voir figure N°1). La population camerounaise est caractérisée

par une extraordinaire diversité, car on dénombre un peu plus de 250 ethnies². Cependant, depuis 1960, la politique gouvernementale fût celle du maintien de l'unité nationale, mettant malheureusement à mal la prise en compte des droits des peuples autochtones consacré par les instruments juridiques internationaux et nationaux, notamment la Constitution du 18 janvier 1996 dans son préambule. Elle est la première à faire référence aux notions de « minorités » et de « populations autochtones », sans faire référence à des groupes spécifiques.

En l'absence d'une définition légalement consacrée de la notion de « populations autochtones », on peut cependant se référer aux caractéristiques générales formulées par l'Organisation des Nations Unies (ONU), à savoir : les peuples autochtones sont reconnus par des lois internationales ou nationales comme des groupes sociaux jouissant de droits spécifiques fondés sur leurs relations historiques à un territoire particulier, ainsi que sur des particularités culturelles, linguistiques ou historiques qui les distinguent d'autres segments de la société qui exercent généralement une domination politique.

En l'absence d'une définition largement acceptée au Cameroun, l'Etat a tout de même accepté l'existence des peuples autochtones selon ces critères devant les instances africaines et internationales, ainsi que dans le cadre d'application de la directive opérationnelle 4.20 de la Banque Mondiale³, entre autres. Il existe deux principaux groupes de peuples autochtones au Cameroun qui sont largement reconnus par

¹Indigenous Latin America in the Twenty-First Century, rapport de la banque mondiale. 06p

²Les peuples autochtones au Cameroun : guide à l'intention des professionnels des media, Bureau International du Travail. 40p

³Manuel opérationnel de la banque mondiale, Directive opérationnelle 4.20 sur les populations autochtones, 1991, 06p, remplacé par les politiques opérationnelles PO 4.10 de juillet 2005, 13p.

la société civile : les peuples autochtones des forêts (Baka, Bagyeli, Bakola et Bedzang, aussi appelés péjorativement « pygmées ») et les peuples nomades du nord. Ils sont des chasseurs-cueilleurs, vivant principalement dans les régions boisées du Sud, du Centre et de l'Est du pays. Parmi ces peuples de la forêt, les Bedzang attirent particulièrement l'attention du fait de leur situation déplorable par rapport aux autres peuples autochtones.

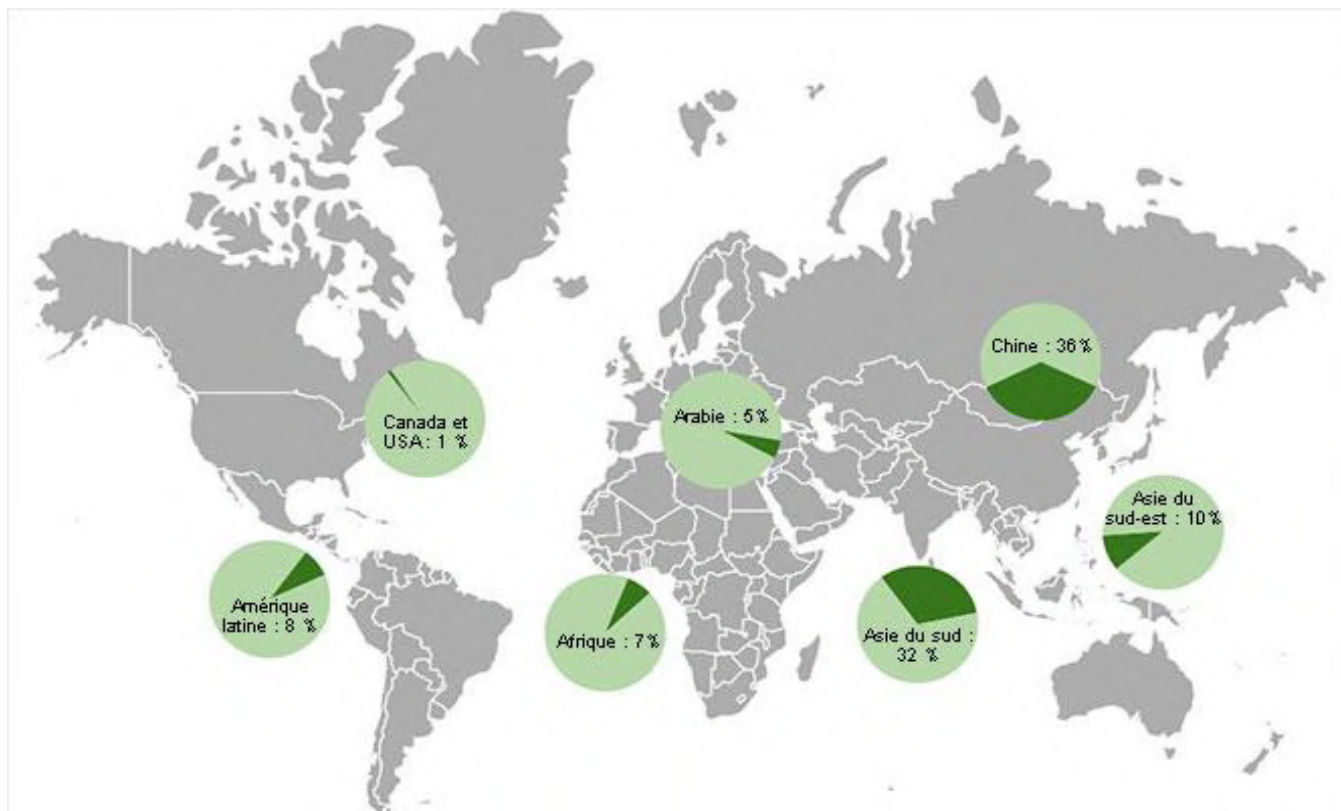


Figure 1 : Carte de la répartition des populations autochtones⁴

⁴Source : <https://blogs.worldbank.org>

1- Vécu et défis quotidiens



Femme du hameau Bedzang de Kouen.

© ECODEV 2021

Les Bedzang vivent dans l'arrondissement de Ngambe-Tikar, département du Mbam et Kim, région du Centre Cameroun. Ils ont un attachement à leurs territoires ancestraux et ce qui reste ce qui reste des forêts qu'ils considèrent comme un bien commun, représentant ainsi la base de leur existence. Il s'agit de leur mamelle nourricière, leur source de santé et de médecine, leur cadre de loisirs et de célébration culturelle et spirituelle. Les Bedzang sont estimés à 714 individus⁵ ; soit 3,38% seulement de la population totale de la localité et répartis dans 07 campements. Ces derniers sont victimes de plusieurs types d'abus. Les Bedzang sont un peuple au tempérament docile, quelque peu introverti, vivant en communauté au sein des hameaux.

1.1. Situation politique

L'organisation sociale dans les communautés Bedzang y est très simple. On trouve à la tête du hameau, le chef appelé en Bedzang «

Mboueng », autour duquel se trouvent des notables, qui jouent également le rôle de conseillers du chef. Le chef du hameau est choisi parmi les membres de la communauté sur la base de ses compétences au sein de la communauté. Leurs hameaux sont logés dans des villages Tikar sous le contrôle d'un chef de village par ailleurs tutelle des hameaux Bedzang⁶. Cette situation de fait est telle qu'elle crée chez les Bedzang un sentiment d'assimilation compte tenu du fait que leurs différents hameaux ne sont pas reconnus comme village par l'administration. Ainsi, tous les problèmes qui surviennent au sein de leurs hameaux doivent être soumis à un chef de village tutelle Tikare, dont les décisions n'épousent pas la plus part du temps les contours de leur réalité et donc ne sont pas de nature à leur apporter une pleine satisfaction. Au plan national, le peuple Bedzang n'est pas représenté et est littéralement absent des débats, y compris des processus ou actions impliquant les autres populations autochtones (Baka, Mbororo etc ...); fait qui transparait par leur absence de la carte des ethnies du Cameroun (voir figure 2).

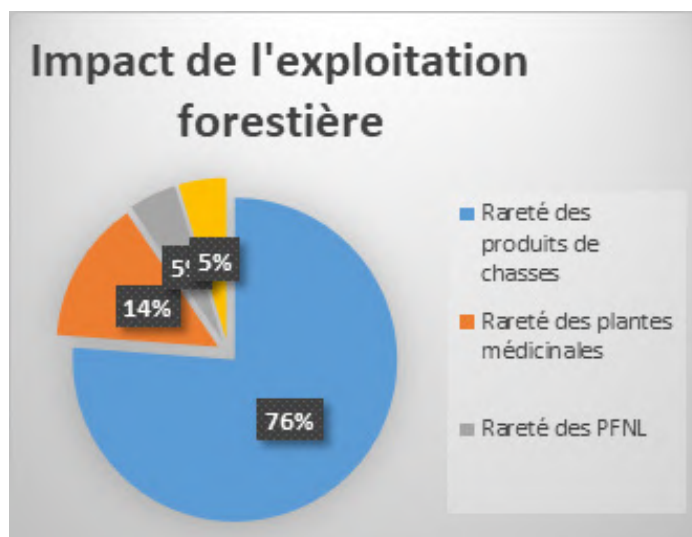
⁵Commune de Ngambe-Tikar, 2013. Plan Communal de Développement. PNDP/CAFER. 167p

⁶Rapport de mission exploratoire et de sélection des communautés du projet Sécurisation des droits fonciers et forestiers de 03 hameaux Bedzang, 16p..



1.2. Situation socioculturelle

La tutelle des villages Tikar sur les hameaux Bedzang, entraîne une sorte de dépendance, avec pour conséquence leur assimilation aux Tikar et la disparition progressive de leurs us et coutumes. Elle est d'autant plus accentuée que les parcelles de forêt dédiées que ce soit à leurs pratiques culturelles, leurs activités de recherche des biens de subsistance telle la chasse (elle est l'un des traits marquant des Bedzang car même les Tikar et les allogènes de la zone viennent s'approvisionner auprès d'eux), la cueillette, la pêche, le ramassage des Produits forestiers Non Ligneux (PFNL) comme le Djansang (*Ricinodendron heudelotii*) et le Ndo'o (*Irvingia gabonensis*) sont l'objet d'activités d'exploitation forestière effectuée la plus part du temps par les Tikar sans le consentement ou la consultation préalable des Bedzang, avec une interdiction formelle d'y pénétrer, hypothéquant de ce fait leurs droits d'usufruit.



Impact de l'exploitation forestière dans le hameau de Nyanka'a. © ECODEV 2020

2. Piste des solutions



Petite fille Bedzang buvant de l'alcool frelaté
©ECODEV 2021

La cause Bedzang est une cause d'importance humanitaire, au regard des menaces qui pèsent sur ces derniers. Il urge donc d'y apporter des correctifs afin de faire en sorte que les Bedzang retrouvent leur dignité de peuple autochtone dans sa composition la plus absolue. Pour y arriver, deux axes d'actions peuvent être envisagés. Il s'agit notamment de la sensibilisation couplée à un processus de valorisation de leurs droits sur les espaces occupés, et de réfléchir sur une meilleure représentation des Bedzang au niveau local mais aussi national. Il en va ainsi d'un intérêt à double variables, sur le plan de la pratique et celui du changement des politiques publiques.

2.1. La réalisation d'une sensibilisation accrue

La réalisation d'une sensibilisation de masse et de proximité répétée permettra de mieux éveiller l'attention et suscité l'intérêt chez les Bedzang ; car elle constitue la première piste de solution à explorer dans un contexte où aucune information relative à leurs droits et leur protection en particulier n'est mise à leur disposition. Cependant, cette sensibilisation serait plus bénéfique en s'inscrivant dans un processus de valorisation de leurs droits ciblant à la fois leurs droits à la terre et aux espaces de prise de décision. L'association Écosystèmes et Développement (ECODEV) met déjà en œuvre dans la localité le projet Sécurisation des Droits Fonciers et Forestiers de quatre hameaux Bedzang (SFFB 2)⁹ sur les sept que compte l'arrondissement de Ngambé-Tikar¹⁰ rendu à sa deuxième phase, en partenariat avec Global Greengrants Fund (GGF). En effet, Ngambé-Tikar est sujet à des pertes de couvert forestier accrues causées notamment par diverses pressions anthropiques caractérisées par l'augmentation chaque année des superficies des exploitations agricoles ; exploitations forestières



Rencontre avec les Bedzang de Gah
©ECODEV 2021

industrielles et artisanales non réglementées. Entraînant de ce fait la perturbation profonde des habitats de la faune, l'assèchement des cours d'eau.

La déforestation et la dégradation des forêts entraînent également la diminution des ressources fauniques et floristiques dont dépendent les Bedzang pour leur survie, et augmentent de ce fait leur état de pauvreté ainsi que leur vulnérabilité aux maladies. Pour pallier à cet état de choses, les Bedzang sont forcés de changer leur mode traditionnel de vie.

⁹ECODEV, 202. Brochure de présentation du projet SFFB 2.

¹⁰CAFER, 2013. Plan Communal de Développement de Ngambé-Tikar. Programme National de Développement Participatif. 167p.

2.2. L'importance de la création d'une association représentative.

Le second point et non des moindres d'un tel changement systémique ne pourra être possible que par l'autonomisation des Bedzang, afin qu'ils aient tous les instruments nécessaires pour leur auto promotion. À travers la mise sur pied d'une entité représentative capable de porter la voix de toutes les composantes de la société Bedzang, et à même de défendre valablement leurs particularités socioculturelles et ainsi mieux porter leur voix dans toutes les instances de décisions pouvant impacter leur vécu quotidien. Il faille donc initier le débat au sein de la communauté Bedzang pour qu'ensemble les membres de cette communauté réfléchissent mieux sur les caractéristiques d'une telle entité et les modalités de sa gestion.



Conclusion

Les Bedzang « pygmées du centre » subissent depuis longtemps une discrimination de la part de leur voisins Tikar et un délaissement remarqué de la part de l'administration locale et même nationale, ce qui ne s'est pas amélioré avec le temps, tant du fait de la pression de déforestation et du phénomène d'accaparement des terres poussant ainsi les Bedzang hors de leur environnement ce qui prouve à profusion leur spécificité n'est pas prise en compte lors de l'attribution des titres forestiers. De plus, ils ne sont pas inclus dans le processus de partage de la RFA et ne bénéficient pas non plus des différentes réalisations sociales externes propres aux cahiers de charges des exploitants forestiers, fort des droits qui sont les leurs. Cet état des choses est corollaire à leur ignorances quant à leurs droits d'où l'urgence de continuer des mener des actions de sensibilisation/discussion communautaires déjà engagées par ECODEV, afin de distiller la connaissance auprès d'eux. Mais aussi et surtout de les autonomiser en accompagnant ces derniers à mettre sur pied une association capable de les représenter et les défendre dans tous les cercles de décisions de la vie locale et nationale.

Biographie

- CAFER, 2013. Plan Communal de Développement de Ngambé-Tikar. Programme National de Développement Participatif. 167p.
- ECODEV, 2020. Rapport de mission exploratoire, 16p.
- ECODEV, 2021. Brochure de présentation du projet SFFB 2, 02p.
- World Bank Group, 2010. Indigenous Latin America in the Twenty-First Century, rapport de la banque mondiale.
- Bureau International du Travail, Les peuples autochtones au Cameroun : guide à l'intention des professionnels des media, 40p.
- Manuel opérationnel de la banque mondiale, Directive opérationnelle 4.20 sur les populations autochtones, 1991, 06p. Remplacé par les politiques opérationnelles PO 4.10 de juillet 2005. 13p.
- ECODEV, 2020, Rapport de mission exploratoire et de sélection des communautés du projet Sécurisation des droits fonciers et forestiers de 03 hameaux Bedzang, 16p.



EcOdev

Écosystèmes et développement
Pour un développement éco